



Calcul rachat soulte. Devenir de l'apport

Par **TATON jacqueline**, le 17/10/2016 à 13:11

Bonjour

Je me sépare (concubinage) et avons acheté notre appartement proportion 50/50 en indivision. Je souhaite racheter l'appartement. Il est estimé à 137500 euros et il reste à payer 132343 euros. J'ai effectué un apport de 16680 euros. Comment calculer la soulte ? Comment puis je récupérer mon apport ? Quel est le montant frais de notaire si j'achète l'appartement. Dans l'attente de votre réponse et en vous remerciant par avance.
Cordialement

Par **youris**, le 17/10/2016 à 14:26

bonjour,

avez-vous fait mentionner votre apport personnel sur l'acte d'achat de votre bien ?
salutations

Par **TATON jacqueline**, le 17/10/2016 à 15:40

Bonjour. Non mais le notaire vient de me demander les justificatifs de mon apport et une attestation sur l'honneur. Cordialement